



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Convocation¹

Vendredi 6 décembre 2013 – 09 h 00
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

- 1. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013**
99 (2013-2014) n° 1

Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013
99 (2013-2014) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013
99 (2013-2014) n° 3

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013
99 (2013-2014) n° 4

- 2. Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014**
100 (2013-2014) n° 1

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014
100 (2013-2014) n° 2

Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014
100 (2013-2014) n° 3

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014
100 (2013-2014) n° 4

Rapporteuse : Mme Anne Herscovici.

- Réception des avis des commissions permanentes.
- Examen et vote des articles et tableaux de chacun des projets de décret et de règlement.
- Vote sur l'ensemble de chacun des projets de décret et de règlement.

3. Divers

Composition de la commission

Président : M. Hamza Fassi-Fihri
Vice-présidents : M. Eric Tomas, M. Emir Kir

Membres effectifs :

PS : M. Philippe Close, M. Alain Hutchinson, M. Emir Kir, M. Eric Tomas
Ecolo : M. Aziz Albishari, Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin
MR : M. Philippe Pivin, M. Gaëtan Van Goidsenhoven
FDF : M. Emmanuel De Bock, M. Serge de Patoul
cdH : M. Hamza Fassi-Fihri

Membres suppléants :

PS : M. Mohamed Daïf, Mme Caroline Désir, M. Christian Magéus, M. Mohamed Ouriaghli, M. Charles Picqué
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Jacques Morel, Mme Magali Plovie, Mme Barbara Trachte
MR : M. Olivier de Clippele, M. Willem Draps, Mme Viviane Teitelbaum
FDF : M. Michel Colson, M. Didier Gosuin, Mme Caroline Persoons
cdH : M. Ahmed El Khannouss, M. Joël Riguelle

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).